



Compte-rendu CSAL/FS-18/02/2025

La séance débute à 9h10.

Solidaires Finances Publiques ouvre la séance par la lecture d'une liminaire (en pièce jointe).

Au menu de cette liminaire, le fiasco GMBI, la difficulté des liquidations des taxes d'urbanisme, les conséquences locales et nationales du NRP, les nouvelles règles de mutation des A et le scandale de la baisse de notre rémunération dès le premier jour en cas d'arrêt maladie.

Si le directeur a reconnu que GMBI n'a pas fonctionné comme espéré il a exprimé son désaccord sur le « manque à gagner » pour les collectivités locales, « ce n'est pas un manque à gagner c'est un différé ».

Solidaires Finances Publiques ne peut que maintenir sa position, un différé de plusieurs années ne peut que mettre les collectivités locales en grande difficulté.

Sur enquête de l'Association des Maires de France (AMF), le directeur se réfère à un rapport de la Cour des comptes, antérieur à l'enquête, qui donne un satisfecit à la réforme du NRP, de plus dans ses rencontres avec les représentants de l'AMF départementale aucun reproche ne lui a été fait sur la gestion de la DDFIP01.

Là aussi, Solidaires Finances Publiques maintient ses propos sur l'effet destructeur de cette réforme qui a conduit à l'éloignement des guichets des usagers, à la disparition des trésoreries locales et à une insatisfaction croissante des élus locaux.

Suite aux inquiétudes de Solidaires Finances Publiques sur les nouvelles règles organisant le mouvement local des cadres A et les dérives possibles, le directeur s'est voulu rassurant.

Les recruteurs (les chefs de service) seront accompagnés par le service RH pour une approche la plus équitable et la plus juste possible en tenant compte des parcours et profils de chacun mais également des appétences et aspirations personnelles. Il est possible, **dès à présent**, de mettre en visibilité des fiches de poste sans attendre le « mouvement » traditionnel. Les inspecteurs déjà sur le département et non soumis à un délai de séjour pourront candidater sur des postes ouverts suite à des vacances de poste en cours d'année et peut être même **dès cette année**.

Solidaires Finances Publiques conserve ses craintes quant aux dérives possibles (profilage des agents, disparition de la prise en compte des priorités légales, mutations sur critères obscurs, mise en concurrence directe des agents entre eux, etc.)

Solidaires Finances Publiques invite les cadres A du département à être vigilant quant aux modalités de mise en action de ces nouvelles « règles » et à se rapprocher des élus Solidaires Finances Publiques pour l'élaboration de leur dossier de mutation.

Sur la question indemnitaire, le directeur n'a pu que partager le constat de Solidaires Finances Publiques.

Concernant l'attractivité : le directeur nous assure que la DGFIP est moins touchée que le reste de la fonction publique et que la DDFIP01 est en forte progression au niveau des candidatures aux concours grâce au travail des ambassadeurs attractivité.

Si Solidaires Finances Publiques peut convenir que la situation dans notre département est meilleure qu'ailleurs il n'en reste pas moins qu'au niveau national l'attractivité de la DGFIP a pris du plomb dans l'aile.

La CGT Finances Publiques a également fait lecture de sa liminaire partageant de nombreux points avec Solidaires finances Publiques.

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du CSA du 08 octobre 2024 (pour avis)

Unanimité « pour »

Point n° 2 : Bilan du télétravail 2023 (pour information)

Si globalement en l'état des remontées, toutes les demandes des agentes et des agents sont satisfaites Solidaires Finances Publiques observe toutefois que la quantification des refus est difficile dans la mesure où les agents ne connaissent pas bien la procédure et ne vont pas jusqu'aux voies de recours. De plus le refus de télétravail leur est souvent signifié de façon orale par leur CDS et donc n'apparaît pas dans les statistiques.

Solidaires Finances Publiques pointe également le fait que les refus des CDS se basent le plus souvent soit sur l'argument de 50 % de présence des effectifs, argument qui ne repose sur aucun texte ni directive ; soit sur la nécessité de service, argument qui ne tient pas quand on connaît la véritable définition de la nécessité de service.

En effet ce terme, souvent avancé, signifie que l'absence de l'agent empêcherait le service de remplir sa mission ce qui dans les faits, est très rarement vrai.

Le directeur souligne quant à lui les manques sur la notion de management à distance, les manques de formation, la prise en compte des travailleurs à distance et l'absence régulière d'un retour. La directrice adjointe ajoute que c'est la fragilité des échanges avec le CDS qui est souvent à l'origine de situations de refus non compris.

Solidaires ne peut que partager ce constat.

Le directeur rappelle enfin que la sollicitation par les OS de la direction en cas de refus même non formalisé permettent soit de conforter le refus soit de « tordre le bras » au CDS pour modifier la décision de refus. Une raison de plus de saisir les représentants du personnel en cas de refus.

Point n° 3 : Approbation des procès-verbaux de la formation spécialisée du CSAL des 28 mai, 17 juin et 7 octobre 2024 (pour avis)

Unanimité « Pour » sur les 3 PV.

Point n° 4 : Budget 2025 – orientations (pour avis)

La directrice adjointe précise que nous n'avons pas encore la notification du budget 2025, ce qui n'empêche pas la discussion sur le budget : on peut valider des orientations, le budget sera quant à lui validé lors d'une prochaine FS et les dépenses engagées.

Bilan 2024 par l'APMP :

6 réunions se sont tenues sur 2024, la totalité du budget a été engagée avec plus de 63 % de ce budget dédié à la formation.

On constate un fort taux de remplissage sur les formations délocalisées montrant l'attrait pour les formations limitant les déplacements des agents.

La directrice adjointe souligne le travail de l'Assistante de Prévention (AP) sur cette organisation dont la charge est très importante d'autant plus avec les difficultés liées à la gestion des agents : exigences, désistements...

À compter de 2025, toutes les inscriptions seront gérées via SEMAFOR, ce qui ne limitera pas le travail de l'AP sur l'organisation mais permettra de la visibilité pour l'agent sur ses candidatures et sur les formations existantes.

Budget 2025, devis des actions envisagées :

- formation vélo à Bourg (12 personnes)
→ en parallèle, Solidaires Finances Publiques propose l'achat d'équipement sécurité : « écarteurs » pour la circulation des agentes et des agents qui se rendent au travail en vélo (dont le nombre reste à déterminer)
- formation Communication non Violente (CNV) : proposition de formations plus poussées suite aux ateliers de la Charte des bonnes relations au travail
→ sur les 3 devis proposés, c'est celui de Sophie Guillot qui est retenu, Mme Guillot ayant déjà organisé des formations très appréciées des agentes et des agents.

Sur le sujet de la Charte des bonnes relations au travail, retour du directeur sur la Charte et ses suites : ce sujet devait être évoqué lors de la convention des cadres A initialement prévue en janvier et qui a été reportée au 3 avril, il le sera lors de la FS du 15/04.

Un nouvel article d'attente devrait être publié sur Ulysse pour faire le point sur les actions qui seront menées a posteriori de la 1/2 journée de formation présentée à l'ensemble des personnels de la DDFIP01.

Le directeur précise ses propos tenus lors de la première réunion de la Charte : il n'a jamais dit qu'il n'existait pas de problèmes verticaux mais uniquement horizontaux. D'après lui il s'agit d'une incompréhension et qu'il avait indiqué lors de cette réunion qu'il ne fallait pas agir qu'au niveau vertical mais aussi horizontal .

- dans la même thématique que la CNV : 2 devis sur l'intelligence émotionnelle sont proposés. Ces formations semblent répondre aux demandes qui avaient fait partie des demandes dans les questionnaires retour de la Charte.

C'est également celui de Sophie Guillot qui est retenu

- toujours dans les suites de la Charte et pour s'assurer qu'un maximum d'agents nouvellement arrivé dans le département bénéficie de cette formation un devis de la compagnie le Phare (la même compagnie qui avait animé les ateliers lors de la demi-journée de formation de la Charte) pour l'atelier destiné aux nouveaux arrivants du département (50 personnes). La proposition est retenue avec une demande unanime de renégocier son montant.

- Yoga des Yeux pour réduire la fatigue visuelle : une session, en distanciel uniquement, sera mise en place, une deuxième est possible en cas de forte demande. Le problème lié à la faible compétence d'un des animateurs sur les sessions de 2024 a fait l'objet d'une remontée au prestataire, ce dernier s'est engagé à ne plus recourir à ce sous-traitant.

- Sécurité incendie : dans le cadre des nouvelles organisations (tout le monde peut être guide/serre-file en fonction des présences sur site), il s'est posé la question de la limitation à 10 personnes par session qui ne serait donc pas à destination de l'ensemble des agents du site.

La directrice adjointe précise qu'un travail doit d'abord être fait à destination des gestionnaires de site qui doivent être particulièrement mobilisés, peut-être qu'il ne faut pas être trop ambitieux sur la quantité des personnes formées, une déclinaison peut être opérée par les personnes formées sur le site à destination des autres collègues n'ayant pas pu assister à la formation.

Pour Solidaires Finances Publiques : la sécurité incendie est un sujet d'importance sur lequel la DDFIP01 a pris beaucoup de retard (manque d'exercice, de formation, de matériel, etc.). Solidaires Finances Publiques demande donc à ce qu'un groupe de travail soit réuni sur ce seul sujet afin de la traiter dans sa globalité et avec un temps dédié. La direction partage totalement ce point de vue, 3 dates ont été immédiatement arrêtées pour tenir ce groupe de travail.

De plus le directeur propose qu'une large part de crédit soit réservée sur le sujet, proposition acceptée à l'unanimité des OS.

- recyclage et formation initiale pour habilitation électrique : AB2F propose un format permettant de former en même temps en initial et en recyclage. Cette proposition et ce format sont retenus.
- des trousse de secours et des armoires médicales seront mises en place sur l'ensemble des sites avec des trousse spécifiques pour les équipes du BIL.
- Troubles Musculo Squelettiques (TMS) : 3 sessions de massage assis sont programmées sur divers sites (Ambérieu, Valserhône et St-Laurent sur Saône)
- secourisme : formation dans le cadre du marché national, l'intitulé a changé, ce n'est plus le SST (Sauveteur Secouriste au Travail) mais la PSC1 (Premiers Secours Citoyen).
- conduite sur circuit : formation maintenue, seul le circuit où elle a lieu est modifié.

Point n° 5 : Projet d'aménagement de l'accueil du site 5 Grenouillère (pour information)

Projet dans la continuité de ceux déjà finalisés à Valserhône et Trévoux.

Dans le cadre du projet, il a été modifié une première fois dans une optique d'accueil de nouveaux services. Au moment où la validation devait être opérée est intervenu l'inondation, le 5 septembre dernier. La direction a donc présenté son projet aux membres de la FS-SSCT ce jour.

Observation de Solidaires Finances Publiques : il n'existe plus d'accès direct aux sanitaires pour les usagers ce qui risque de créer des situations de conflits.

La direction répond qu'en cas de nécessité, un accès accompagné sera possible mais il n'y a aucune obligation de donner un accès direct.

Les OS dans leur ensemble pointent la problématique des flux d'usagers avec une seule entrée pour les usagers des postes en libre service, les usagers présents pour des renseignements sans RDV et ceux avec RDV.

La direction précise qu'un travail sera effectué pour l'organisation et l'accompagnement des usagers dans la compréhension de l'espace et l'utilisation du gestionnaire de file d'attente.

L'ancienne entrée des personnels, qui servait aussi de sortie pour les usagers, sera dorénavant uniquement réservée comme sortie, une nouvelle entrée sera créée pour les personnels.

La direction nous informe ensuite sur les travaux de remise en état du 5 Grenouillère : la phase d'urgence est terminée, l'étape suivante consiste donc à faire un état des lieux du « reste à faire » dans le respect des procédures habituelles et notamment des appels d'offres.

La situation actuelle demande une réévaluation permanente (exemple : réapparition de moisissures suite au démontage de certaines armoires qui a donc nécessité une nouvelle intervention du prestataire).

À ce jour les coûts des travaux liés au sinistre s'élèvent à 112 000 € pour les travaux expertises et d'urgence et 44 000 € sur la seconde phase.

La date de réintégration des premiers services est toujours prévue pour le 30/09/2025, l'idée étant de se donner environ 15 jours entre chaque retour de service au sein de l'immeuble.

Une nouveauté par rapport à ce qui était prévu : la Paierie Départementale qui ne rejoindra le bâtiment que fin 2025 ou début 2026.

Point n° 6 : Autres aménagements et chantiers immobiliers (pour information)

Campagne IR et la situation du SIP de Bourg en Bresse :

La direction locale ne souhaite pas que l'accueil du SIP de Bourg en Bresse, qui a été transféré sur le site de la direction suite au sinistre du 5G, ne perdure pendant la campagne IR. En effet le manque de place, la question du parking et la situation du site en bordure d'un boulevard très fréquenté et à double sens de circulation pose beaucoup de problèmes.

Différentes solutions ont été envisagées par la direction :

- une solution modulaire sur le parking du 5G (Algeco) qui reste une alternative coûteuse (100 000 €) tout en nécessitant un accompagnement sécurité très important.
- une utilisation du domanial public mais malgré des recherches la direction n'a trouvé aucun bâtiment mobilisable.
- une solution dans le parc privé locatif avec la prise à bail d'un bâtiment à Cenord (5 rue des Crêts) qui est labellisé ERP. Ce bâtiment ne nécessite pas de travaux et dispose d'un accès parking suffisant (avec emplacement à part pour les agentes et agents), le réseau et l'installation téléphoniques sont compatibles. Il semble également possible d'organiser l'accueil et le bâtiment suffirait pour l'installation de bureaux pour l'ensemble du SIP.

Cependant ce projet a ses propres contraintes : pas de possibilité de prise à bail dans le cadre de la loi exceptionnelle et nécessite de monter un dossier avec un regard RPIE (niveau préfecture de Région). De plus, ce projet doit obligatoirement obtenir l'accord de l'administration centrale via SPIB.

Toutefois au vu de toutes les contraintes identifiées et du coût, c'est la solution Cenord qui semble la meilleure pour la direction locale.

Le site a fait l'objet d'une visite vendredi 14/02 avec le CDS actuel, mais également le CDS qui assurera l'intérim après son départ, les adjoints du SIP, le secrétaire de la FS, des représentants du pôle métier et le BIL notamment.

L'administration centrale a souhaité venir rencontrer la direction pour se voir présenter l'ensemble des solutions avant de donner son accord, la rencontre est prévue le mardi 25 février. Tout est donc suspendu à cette décision.

Le secrétaire de la FS, poste occupé par un représentant de Solidaires Finances Publiques, a donné son avis sur le site de Cenord : beaucoup de mieux pour les agents par rapport à la situation actuelle. Le seul point noir, mais auquel une solution peut être trouvée, concerne la gestion du flux d'accueil entrant et sortant.

Point n° 7 : Etat des incidents signalés (pour information)

Trois fiches de signalement rédigées sur le mois de novembre 2024.

- une FDS en interne : l'agente a été reçue par la directrice adjointe.
- 2 FDS externe : deux cas concernant le même contribuable, 1 courrier a été envoyé par la direction.

Un autre cas a été signalé dans le service amende : des menaces proférées à l'encontre de 3 agents différents et ayant fait l'objet d'un signalement, un article 40 est en cours pour saisir le Procureur de la République.

Nous profitons de ce sujet sur les fiches de signalement pour insister à nouveau sur l'importance de cocher la case « oui » pour l'accès des représentants du personnel au signalement détaillé, à défaut nous n'aurons accès qu'à un résumé anonymisé et très court de l'incident.

Nous sommes soumis au respect de la confidentialité et le signalement ne dépassera donc pas le cadre de l'instance mais nous ne pouvons pas prendre pleinement mesure d'une situation dans un résumé de 2 lignes.

Point n° 8 : Etat des accidents de service (pour information)

Les accidents de service constatés sont tous liés à des accidents sur la voie publique pendant des trajets professionnels.

Point n° 9 : Questions diverses

Solidaires Finances Publiques a notamment posé toutes les questions que vous nous aviez confiées lors de notre tournée de HMI, vous trouverez ci-dessous les réponses apportées par la Direction :

FDD

Si le blocage des FDD en début d'année est en passe d'être réglé il n'en reste pas moins que de nombreux agents constatent que le délai de traitement des FDD est plus long que dans d'autres directions où ils ont pu exercer. Ils souhaitent donc que cette situation soit corrigée par un renfort de personnel ou par des contrôles

adaptés aux enjeux (si le retard est dû à des contrôles plus poussés à la DDFIP01 qu'ailleurs) comme c'est le cas dans les services de dépense notamment.

Il n'est en tout cas pas normal que des collègues puissent se retrouver avec des centaines d'euros en attente pendant plusieurs semaines

Réponse de la direction :

Les délais de traitement supplémentaires sont liés à la fin d'année et à la période d'indisponibilité due au retard dans la mise à disposition des budgets. A cela s'ajoute la réorganisation effectuée en fin d'année en raison de l'absence d'un des agents.

En tout cas, pas de consigne d'un contrôle accru. Les retards ne sont liés qu'aux circonstances évoquées.

Chauffage

Ce sujet sera développé lors du GT ambiance thermique mais ces problèmes devraient être anticipés et les agents être crus lorsqu'ils indiquent qu'ils ont froid dans les bureaux.

Ils ne peuvent se contenter d'un simple : « c'est normal la température est limitée à 19° » sans vérifier la réalité de la situation.

Cas concrets :

- PCR/PCE : problèmes de chauffage pendant 2 mois avec 14-15° dans les bureaux alors que le problème venait simplement d'une vanne qui n'avait pas été ouverte lors de la remise en route du chauffage par le technicien soi-disant compétent.

- Montluel : le chauffage est réparé mais ils ont eu 11° dans les bureaux à certaines périodes

- Ambérieu, si le problème chauffage est résolu pour l'instant reste la question de l'isolation qui limite fortement son efficacité.

Réponse de la direction :

Ces sujets reviennent fréquemment mais il est difficile d'anticiper une panne. De plus certaines de ces problématiques demandent pour trouver une solution de lourds investissements en ces temps de contrainte budgétaire.

Handicap

Lorsque les réunions sont organisées hors du site de l'agent : communiquer sur l'accès et notamment sur les places de parking accessibles à proximité

Sensibiliser les agents RH dans leur communication avec les agents RQTH

Réponse de la direction :

Les propositions issues du GT Handicap permettront d'apporter des solutions aux sujets évoqués.

Contractuels

De nombreux agents s'interrogent sur le renouvellement ou l'absence de renouvellement de leur contrat. Ils regrettent que l'information leur soit délivrée tardivement. Ils souhaitent donc une meilleure communication de la part de la direction sur ce sujet d'importance.

Réponse de la direction :

Il existe une incertitude sur les renouvellements de contrat, les autorisations de recrutement sont séquencées en 3 vagues. Par défaut, les renouvellements sont toujours souhaités par la direction sauf si le CDS émet des doutes sur les compétences de l'agent ou si comme l'a précisé la Direction Générale il s'oppose à une règle : on ne peut pas recruter de contractuel sur un poste demandé par un titulaire.

La période des entretiens annuels étant ouvertes, les CDS doivent donner de la visibilité sur la volonté de poursuivre ou non le contrat.

Mopieurs

Remontée générale sur problème de l'approvisionnement en consommables, il faut attendre le dernier moment, le service qui le gère n'est pas toujours joignable facilement et les délais de livraisons sont bien supérieurs à 48 h.

Réponse de la direction :

Le nouveau marché n'est pas satisfaisant pour les agents, ce n'est pas nouveau. Un système de renouvellement automatique est en train d'être étudié avec la CID. A priori, après déploiement de cette solution, il devrait y avoir une amélioration.

Gex :

Demande d'une fontaine à eau et d'une cafetière à grain
Une partie de la banque d'accueil est à surélever

Réponse de la direction :

La fontaine à eau dépend du budget de la FS. Solidaires finances Publiques assure les agents de Gex qu'il portera cette demande lorsque les budgets pourront être engagés. Pour les cafetières à grain (qui avaient été financées sur un fonds dédié : le CVT) la direction la financera.

Banque d'accueil à surélever : sera regardé par la direction

Valsenhône :

Manque de personnel pour la cellule accueil, très vite tendu dès qu'il y a une absence non prévue

Problème de sécurité dans le parking au sous-sol mais aussi sur les stationnements extérieurs dans la rue située à côté du CFP

Prime vie chère : l'exclusion de la zone est toujours très mal vécue par les agents qui subissent les mêmes contraintes que le pays de Gex ou la Haute-Savoie

Réponse de la direction :

La prime vie chère, sujet remonté mais c'est un sujet qui n'est pas à la main de la direction.

Le manque de personnel est compris mais les solutions manquent.

Le problème de la sécurité a déjà été discuté, il est difficile de trouver des solutions dans un immeuble qui n'appartient pas à la direction et encore plus pour les problèmes sur les stationnements extérieurs.

PCE/PCRP :

Les 2 services sont inquiets sur leur avenir dans le cadre de la réforme des services de contrôle fiscal engagée au niveau national et déplorent l'absence d'informations sur le sujet et plus particulièrement le PCE auquel il a été indiqué courant janvier par leur chef de service que plus aucun CFE ne devait être engagé jusqu'au 31/08/2025 et qu'il n'avait pas d'explications sur la raison de cette consigne.

Il est évident que ce manque de clarté combiné à cette date particulière ont suscité interrogations et angoisse au sein du service : il conviendrait donc de communiquer rapidement et clairement sur ce qui est envisagé pour le contrôle fiscal dans le département en général mais aussi, lorsque une mesure organisationnelle est prise, de s'assurer que l'ensemble des services concernés disposent bien du même niveau d'information. (les BDV ayant été a priori informées, comme nous l'avons appris plus tard, que le PCE ne ferait plus de CFE pendant une période pour pouvoir les alimenter en programmation)

Solidaires Finances Publiques pointe une fois de plus le problème de la communication du CDS vers ses agents.

Réponse de la direction :

La demande de suspension des CFE par le PCE est une décision pour permettre d'alimenter les brigades qui sont saturées en effectif alors que le PCE était en sous effectif.

Les sujets sur l'avenir du contrôle sont dans le paysage mais c'est dans l'attente des consignes de la DG.

BDV :

La BDV 2 aimerait connaître les suites qui seront données au problème d'encadrement et avoir une visibilité sur l'avenir

Où seront installés les stagiaires ? Question de l'absence de salle de pause si celle-ci est transformée en bureau.

Réponse de la direction :

Sur l'inquiétude de la BDV2 lié à son encadrement : si en avril la CDS n'a toujours pas repris, un intérim juridique sera organisé.

Si un bureau est organisé en salle de pause, il a toujours été dit que si besoin il retrouverait sa fonction d'origine.

Solidaires Finances Publiques souligne qu'une autre organisation des bureaux permettrait le maintien d'un espace social. La Cheffe de Pôle indique qu'une réflexion à ce sujet est en cours.

Ambérieu :

Problèmes signalés dans le DUERP notamment et qui restent à résoudre : l'éclairage ne fonctionne pas correctement dans l'escalier, viendrait du capteur placé un peu trop haut et qui détecterait trop tard les personnes (en fonction de leur taille), la rampe doit également être refixée correctement.

Les bords de marche ne sont pas très visibles, il faudrait les marquer en noir : une personne malvoyante travaillant sur le site a beaucoup de difficultés à les utiliser sereinement en l'état actuel des choses.

Réponse de la direction :

Ces sujets « bâtimentaires » seront regardés au plus tôt.

Nantua :

Quel avenir pour le site ? Déménagement dans d'autres lieux, accueil de services extérieurs à la DDFIP ?

Réponse de la direction :

Le projet de réinstallation de la sous-préfecture dans le SPF a été très vite écarté.

Une réflexion a également été ouverte pour, à l'inverse, densifier l'espace sous-préfecture. Direction et Mairie ont fait valoir leur investissement dans le bâtiment du SPF, déplorant son abandon. Donc à court ou moyen terme aucun projet.

TPH :

Accessibilité du public : ascenseur pour PMR qui se bloque régulièrement, les agents doivent sortir pour appeler de leur côté l'ascenseur pour le débloquer. En plus du dérangement régulier se pose un problème de sécurité : obligation pour l'agent de sortir du service pour aller accueillir la personne.

Films sur les vitres attendu au service des hébergés et certains bureaux de la dépense.

Réponse de la direction :

Sur la question des protections sur les vitres côté ensoleillé, un retour nous sera fait sur les nouveaux films qui ont été utilisés à Annecy et qui semblent donner satisfaction.

Pas de réponse sur le problème de l'accès PMR.

PRS/SIE Bourg:

Les collègues attendent un point sur l'échéance du retour à la Grenouillère car ils travaillent dans de très mauvaises conditions : manque de place, bruit, fenêtres qui laissent passer l'air et risque de fortes chaleurs cet été dans les bureaux qui ont de grandes baies vitrées.

Les agents souhaitent du mobilier pour aménager leur espace de convivialité : quelques chaises et une table permettraient d'améliorer un peu le quotidien.

Réponse de la direction :

Les CDS ont été sollicités il y a environ 15 jours pour connaître les besoins, si d'autres perdurent, le signaler.

Trévoux :

Une demande de coup de peinture dans les bureaux suite à la réfection de l'accueil a été faite il y a plusieurs mois. Le contraste avec le reste du bâtiment est flagrant.

Chauffage d'appoint dans le bureau des vérificateurs (il fait très froid) alors que le reste du bâtiment est bien chauffé.

Remplacement du radiateur/robinet thermostatique des toilettes du 1er étage : le CDS relance le département régulièrement, il ne se passe rien. Si le directeur pouvait en glisser un mot au Président du conseil départemental (ainsi que pour le remplacement des volets en façade).

Envisager d'installer une VMC dans les box d'accueil car c'est totalement hermétique, il n'y a pas de courant d'air possible

Réponse de la direction :

Les travaux de rafraîchissement de l'accueil n'ont pas été oubliés, le BIL est toujours très occupé par le sinistre de la Grenouillère, ils arriveront après. Le directeur doit rencontrer le Président Deguerry, il s'entretiendra avec lui des sujets abordés dans les questions diverses.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail confirme le manque de ventilation de certains box, cela fait partie de son rapport suite à sa visite de site. Rapport qui doit être prochainement présenté aux OS.

Oyonnax :

Bureau de l'antenne SIE au rez-de-chaussée : il faudrait une meilleure isolation de la porte donnant sur l'extérieur qui laisse passer beaucoup d'air froid et rend le chauffage nettement moins efficace pour les agents qui travaillent juste à côté, c'est le cas également pour certaines fenêtres.

Une demande de dalles LED avait été faite pour le même bureau où en est-elle ? la luminosité est très faible du fait de sa situation et les néons doivent être allumés parfois une grande partie de la journée, ce qui est très fatiguant pour les yeux.

Réponse de la direction :

Le sujet des dalles LED sera regardé, cette solution sera retenue si possible ou alors seront fournis des lampadaires LED, le problème d'isolation de la porte sera regardé également.

Stagiaires :

Problème de la compensation horaire des longs trajets pour se rendre en formation sur Bourg pour les agents en poste dans les services éloignés.

Réponse de la direction :

Cette question sera regardée pour étudier la possibilité de re-créditer une partie du trajet.

Solidaires Finances Publiques précise qu'une note en la matière existe pour les EDR, nous demandons que celle-ci soit applicable à tous les agents envoyés en formation (crédit automatique pour tout temps dépassant une heure par trajet)

Déclinaison des suppressions emplois 2025**Réponse de la direction :**

Le sujet sera présenté aux OS lors du CSA emplois du 25 mars 2025

Invitation des futurs A (examen pro et LA) à la convention des cadres A**Réponse de la direction :**

La directrice adjointe répond que la proposition fait sens et est favorable à cette proposition de Solidaires

La DG a demandé aux directions locales de définir des axes d'économie en matière d'affranchissement. La DDFIP01 a-t-elle identifié d'autres axes d'économie. Si oui, lesquels ?

Réponse de la direction :

Deux axes pour la DDFIP01:

L'affranchissement comme ciblé par la DG et l'utilisation des véhicules de service par la facilitation de la prise en main. Une réflexion est également engagée pour la rendre plus attractive, limiter les contraintes et l'élargir à d'autres publics (EDR, missions en MFS...).

Les agents du SDIF demandent des valisettes à roulettes pour les déplacements lors des CCID.

Réponse de la direction :

Le sujet sera regardé, pas d'opposition de principe.

Les Calendriers et éphémérides pour le 5G ne sont jamais arrivés sur le bureau des agents.

Réponse de la direction :

La directrice adjointe s'en étonne car le sujet semblait avoir été traité, elle prend bonne note de l'information et va se renseigner.

Des départements ont candidaté pour le Concours National à Affectation Locale, la DDFIP01 en a-t-elle fait partie ?

Réponse de la direction :

Non, la sélection s'est plutôt faite par la désignation de départements « volontaires ».

De nombreux agents s'inquiètent de l'avenir des services après la fin des engagements du NRP en date du 31/12/26. Et après ?

Réponse de la direction :

Pour l'instant aucun projet de nouveau NRP

Evaluation : y a-t-il eu des consignes pour ne pas cocher la case aptitude au grade supérieur ?

Réponse de la direction :

La direction s'étonne de cette question, des consignes ont certes été données mais plutôt pour s'assurer que cette case était cochée à bon escient mais certainement pas de consignes pour qu'elle ne soit systématiquement pas cochée.

Suite à l'abandon du projet de déménagement, une réflexion est elle engagée sur Montluel pour une réorganisation des services ?

Réponse de la direction :

Suite au rejet du projet par SPIB, il reste bien l'idée d'engager une réflexion sur des réaménagements possibles

Demande lors de la précédente FS-SSCT de SFP pour équiper les véhicules de service de support téléphone (pour GPS) et de lingettes nettoyantes. Où en est-on ?

Réponse de la direction :

C'est en cours

À quand une note départementale sur la nouvelle organisation en cas d'incendie ?

Réponse de la direction :

La note sortira prochainement

Des visites de l'ISST ont-elles été faites ? Si oui quand seront présentés les rapports aux représentants du personnel ?

Réponse de la direction :

Les différents rapports seront présentés très prochainement.

Les extincteurs présents à la Direction des Routes (PRS et SIE réinstallés sur ce site) : le dernier contrôle date de 2021...

Réponse de la direction :

La direction s'engage pour qu'un nouveau contrôle soit effectué.

Solidaires Finances Publiques s'étonne que la direction ait refusé de rembourser les frais de déplacement et le coût de la consultation médicale nécessaire pour obtenir les aménagements lors du concours pour les agents bénéficiaires d'une RQTH. En effet, c'est l'administration qui oblige ces agents à fournir ces pièces alors qu'une simple RQTH pourrait suffire.

Réponse de la direction :

Application des textes en vigueur mais la situation sera à nouveau regardée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 16h45.